



16ème législature

Question N° : 15514	De M. Franck Allisio (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Mobilisation des infirmiers libéraux	Analyse > Mobilisation des infirmiers libéraux.
Question publiée au JO le : 20/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Franck Allisio appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la mobilisation des infirmières et infirmiers libéraux qui, ces derniers jours, ont fait part des nombreuses difficultés qu'ils rencontrent. Alors qu'ils sont bien souvent les derniers à accepter de se déplacer chez les patients et que leur présence est absolument indispensable, le manque de soutien, de reconnaissance et l'absence de toute revalorisation de leurs honoraires depuis près de 15 ans sont autant de causes d'un découragement général qui traverse toute la profession. Avec l'augmentation des prix des carburants, les visites à domicile s'apparentent de plus en plus pour eux à du bénévolat. Face à cette situation de crise pour une profession aussi essentielle, qui aura fait face avec courage à la crise du covid-19, il souhaite connaître les mesures concrètes, de court mais aussi de long terme, que le Gouvernement entend mettre en œuvre.